Image not found or type unknown

Centre de formation et hussier

Par **BOBBY6767**, le **01/05/2021** à **00:38**

Bonsoir,

J'ai contracté en août 2019, une licence avec le centre de formation privé Inead. Je me suis aperçue des cours qui étaient de piètre qualité. Cela m'a démotivé et je n'ai pas poursuivit.

On me demande de payer le restant de la formation. Mais je ne les pas poursuivit. Je me suis même sentie arnaquer en voyant le manque de professionalisme que était censé representer l'institut.

J'ai ensuite voyagé à l'étranger. Et on me réclame par mail avec une lettre de huissier le due. Plus encore on me menace d'une poursuite en justice. Cela m'angoisse. Que puis-je faire à mon pouvoir?

Cordialement.

Par **P.M.**, le **01/05/2021** à **08:16**

Bonjour,

Vous avez dû signer un contrat qui prévoit des conditions de résiliation...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés